



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
du Cher

caf.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Caisse
d'allocations familiales
du Cher
21 Bd de la République
18031 BOURGES Cedex



Accueil téléphonique
du lundi au vendredi
de 9 h à 16 h 30



Lundi au vendredi sur
rendez-vous de 8 h 30 à 17 h
(fermé le jeudi après-midi &
à 16 h le vendredi)

3230

Service gratuit
+ prix appel



Le mot du directeur

2025 est l'année charnière de notre trajectoire pluriannuelle 2023-2027 qui nous lie avec l'État à travers la convention d'objectifs et de gestion. Année de mise en œuvre ou de lancement des grandes réformes sur lesquelles les Caf sont attendues par nos allocataires, nos partenaires et les pouvoirs publics :

1) Du côté des grandes réformes réglementaires, nous avons déployé « la » réforme majeure de ces dernières années : la solidarité à la source, qui rénove en profondeur le parcours des allocataires bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité en permettant de récupérer automatiquement la majeure partie de leurs revenus à déclarer trimestriellement à la Caf. Une avancée notable en matière de simplification des déclarations et de sécurisation des données utilisées pour calculer les droits.

2) Du côté des partenaires, nous intensifions l'accompagnement des collectivités, associations et entreprises qui gèrent des établissements d'accueil de jeunes enfants, en mettant en œuvre progressivement le service public de la petite enfance.

Pour la Caf du Cher, 2025 aura également été l'année de consolidation de sa qualité de service aux allocataires, faisant de notre Caf l'une des plus solides de France en matière de délais de traitement des dossiers allocataires, conformément à notre ambition de verser des droits avec rapidité, justesse et régularité.

Enfin, nous aurons affirmé notre position d'organisme de Sécurité sociale totalement engagé dans les grands défis de notre temps avec une nouvelle dimension transversale de notre stratégie, en cohérence avec notre vocation de justice sociale : la transition écologique, qui est porteuse de transformations bénéfiques dans notre fonctionnement, dans notre usage des ressources matérielles et numériques, dans notre vie au travail en général.

Tout ceci a été rendu possible par la force du collectif des salariés de la Caf du Cher : qu'ils soient particulièrement remerciés pour tout ce qu'ils ont permis de réaliser en 2025 et qui nous permet d'envisager 2026 avec sérénité.

SOMMAIRE

La présentation _____ 03

Le contexte socio-économique _____ 04

Le panorama 2025 _____ 06

Axe 1 _____ 10

Axe 2 _____ 14

Axe 3 _____ 16

Agir sur notre démarche
responsabilité sociétale d'entreprise ____ 18

Conseil d'administration _____ 19

Chiffres clés _____ 20

La présentation

LA CAF DU CHER EN RÉSUMÉ



Une des 101 Caf départementales qui composent la branche Famille de la Sécurité sociale.



Un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public.



Un réseau de Caf piloté par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf).



Des missions d'accompagnement des familles dans leur vie quotidienne dans des domaines aussi variés que la garde des enfants, les loisirs, le logement, l'insertion et la lutte contre la précarité, le soutien à la parentalité, etc.



La signature, tous les cinq ans, d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion (CPOG) qui permet de décliner la convention d'objectifs et de gestion (COG) signée par la Cnaf et l'État pour fixer, d'une part, les objectifs à remplir et les indicateurs pour les évaluer et d'autre part, les moyens dont disposeront les Caf et la Cnaf.

LES AXES PRIORITAIRES DE LA COG 2023-2027 :

AXE 1

Développer des services attentionnés tout au long des parcours de vie

AXE 2

Garantir un accès efficace au juste droit en rénovant le modèle de délivrance des prestations

AXE 3

Mobiliser tous les leviers de performance de la Branche et accompagner les transformations

LA DIRECTION DE LA CAF DU CHER

Trois agents de direction sont en poste au sein de la Caf du Cher.

Au 31 décembre 2025, il s'agit de :



**Jérémie
AUDOIN**
Directeur



**Joseph
PREVERAUD DE
VAUMAS**
Directeur comptable
et financier



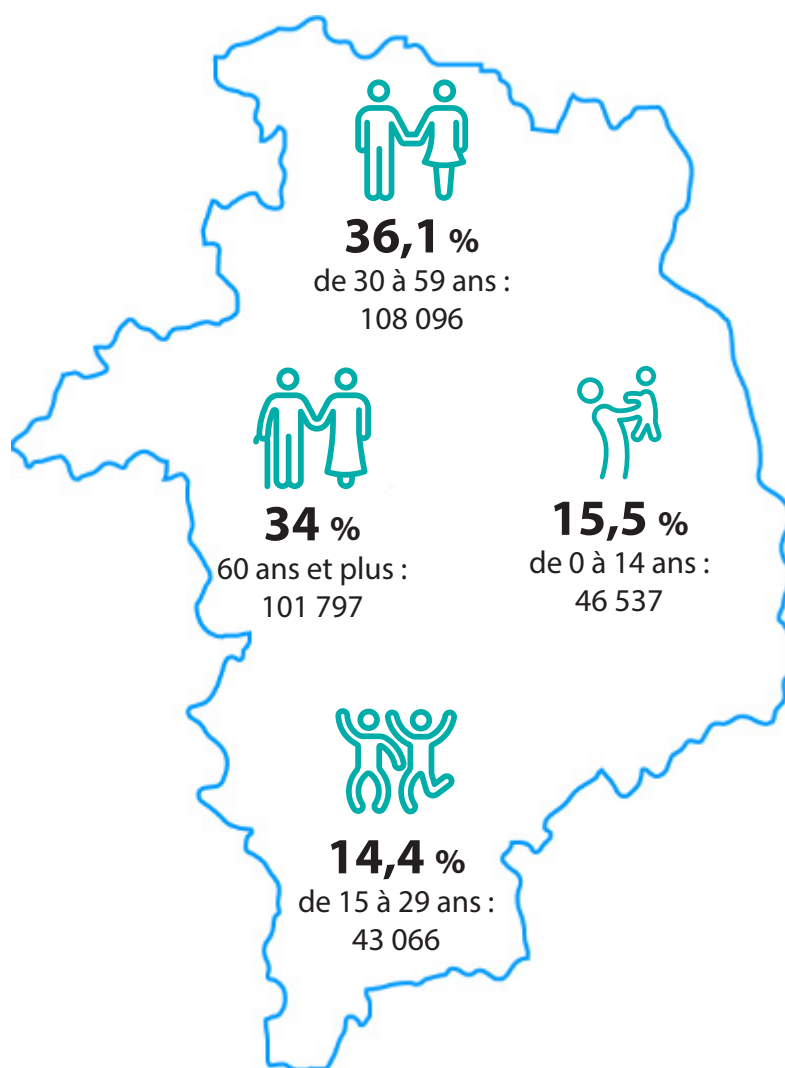
**Nathalie
THOUVENOT**
Directrice adjointe

Le contexte socio-économique

POPULATION ET RÉPARTITION DES HABITANTS DU CHER PAR TRANCHE D'ÂGE



Population totale du Cher : **299 496** habitants



Source : Données Insee, RP 2022, et populations légales 2021

Caf du Cher



55 818

allocataires au 30 juin 2025

127 412 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 42,9 % de la population totale du département.

NOMBRE
D'ALLOCATAIRES
NOYAU DUR

56 029

2024

55 818

2025

NOMBRE D'ALLOCATAIRES



► 16 837
couples
avec enfants



► 3 224
couples
sans enfant



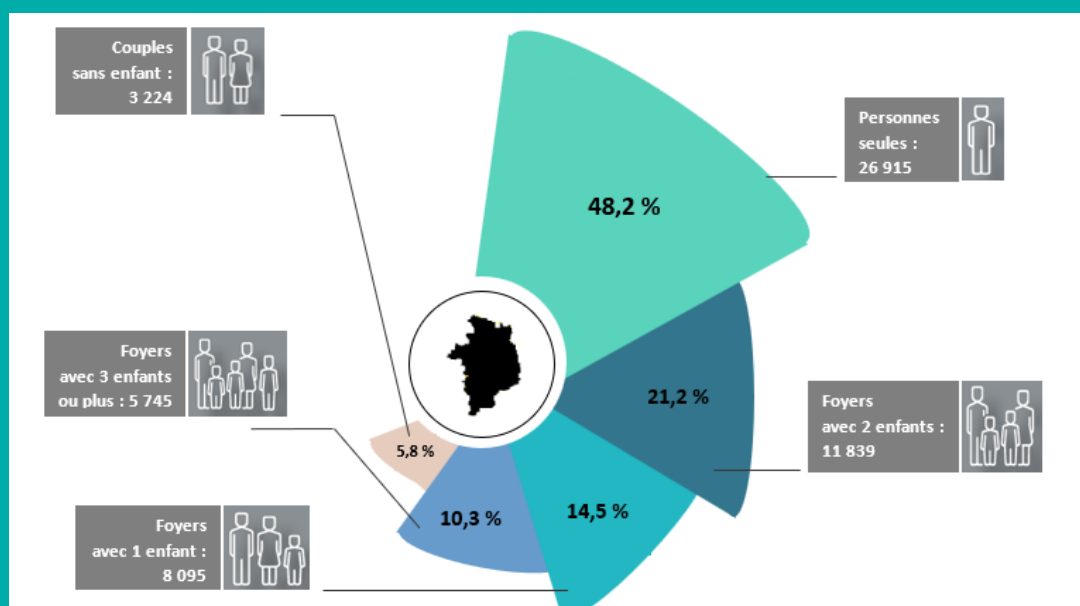
► 8 842
familles
monoparentales



► 26 915
personnes seules
sans enfant

Source : Données Caf, tableaux TSAR au 30 juin 2025

RÉPARTITION DES ALLOCATAIRES SELON LA COMPOSITION FAMILIALE



Le panorama

Les axes prioritaires de la COG 2023 - 2027

AXE 1

Développer des services attentionnés tout au long des parcours de vie

AXE 2

Garantir un accès efficace au juste droit en rénovant le modèle de délivrance des prestations

AXE 3

Mobiliser tous les leviers de performance de la Branche et accompagner les transformations



JAN



FEV



Un baromètre de satisfaction des services de la Caf

La Cnaf a réalisé un baromètre de satisfaction avec une déclinaison locale par Caf en 2025. Pour la Caf du Cher plus de 1 400 allocataires ont répondu à cette enquête. 87 % sont satisfaits des services de la Caf à l'identique des résultats nationaux. 91 % apprécient notre site Internet et 95 % l'application mobile. 87 % sont satisfaits de notre accueil physique et 94 % de l'amabilité des agents à l'accueil. Enfin, ils sont 82 % à être satisfaits de l'accueil téléphonique. La majorité des résultats sont supérieurs à ceux du national.

Participation en tant que Caf pilote au nouvel outil de gestion de l'accueil

Le marché relatif à l'accueil et à la gestion des rendez-vous arrivait à échéance en août 2025. Un nouveau prestataire, « Troov » a été retenu en juin 2024 pour une durée de quatre ans. De nombreux travaux ont été engagés pour répondre aux enjeux suivants :

- Améliorer le poste agent avec une ergonomie de l'outil modernisée ;
- Moderniser le parcours de prise d'accueil et de gestion des accueils ;
- Optimiser le pilotage.

La Caf du Cher a été retenue comme Caf pilote pour le déploiement qui s'est achevé en juin 2025.

MAR

Généralisation de la solidarité à la source

A partir du mois de mars, les bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité voient leurs démarches simplifiées et sécurisées : grâce à la récupération « à la source » de la plupart de leurs revenus, les déclarations trimestrielles de ressources sont préremplies. Il n'y a plus qu'à cliquer et c'est validé. Une réforme majeure qui a largement contribué à la certification des comptes 2025 de la branche Famille par la Cour des comptes.

AVR

Venue de Nicolas Grivel, Directeur de la Cnaf

Le 24 avril, Nicolas Grivel, Directeur de la Cnaf, et Laury Ducombs, Directeur du réseau de la Cnaf sont venus à la Caf du Cher. Ils ont visité la plupart des services et ont échangé avec les membres du comité de direction élargi et du CSE. Charles Collin, Président du conseil d'administration, Joël Martinet et Cécile Jamet du Conseil départemental, ont pu discuter avec eux. Enfin une rencontre a été organisée avec l'ensemble du personnel.

MAI

Journée nationale de l'accès au droit (JNAD)

A l'occasion de la 8^e édition de la journée nationale de l'accès au droit qui s'est tenue le 23 mai 2025, trois journées événementielles ont été organisées dans le département du Cher pour aller à la rencontre du public. Plus d'une trentaine de partenaires institutionnels et associatifs ont participé afin d'informer, conseiller et échanger autour de l'accès au droit au sens large : droits sociaux, juridiques, logement, santé, vie familiale, etc... La Caf a été mobilisée sur ces trois journées pour accueillir, renseigner et répondre aux questions des usagers.

JUIN



Assemblée générale du personnel

Le 27 juin dernier, l'ensemble du personnel de la Caf était convié pour participer à l'assemblée générale au centre socio-culturel de Saint-Doulchard.

Après un discours introductif du Président du Conseil d'administration et du Directeur, les salariés ont pu participer à différents ateliers autour de la transition écologique.

Cette animation était proposée par Little Big Impact.

L'après-midi a été consacrée à la présentation des différents services ainsi que leurs missions.

JUIL



Arrivée du nouveau Directeur comptable et financier

La candidature de Joseph Préveraud de Vaumas comme nouveau Directeur comptable et financier de la Caf du Cher ayant été validée par le Conseil d'administration, il a pris ses fonctions le 1^{er} juillet.

De formation initiale ingénieur en informatique, il a occupé plusieurs postes dans le secteur privé et à la Sécurité sociale. Avant d'intégrer l'EN3S, il était responsable du pôle «études et transformation du SI» à la direction des systèmes d'information de la Caisse nationale d'assurance vieillesse sur le site de Tours.

OCT



La quinzaine du goût

La quinzaine du goût met en avant les liens intergénérationnels avec pour thèmes de fond : la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'accès à une alimentation locale et de saison.

Toujours portée par le Reaap et le centre communal d'action sociale et la ville de Vierzon, cette nouvelle édition s'est déroulée sur les communautés de communes de Vierzon-Sologne-Berry et Coeur de Berry !

Elle a mobilisé un réseau de plus de 50 acteurs du territoire.

Pendant 15 jours, plusieurs animations gratuites pour tout âge ont été proposées ainsi que deux journées familles.

OCT

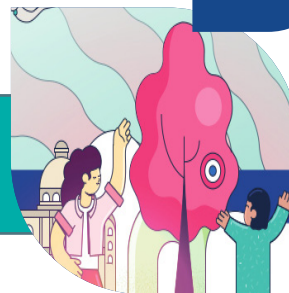
Les 80 ans de la Sécurité sociale

La Sécurité sociale a 80 ans ! Et pour fêter ça, la direction de la Caf du Cher a offert comme cadeau à ses salariés, un mug Duralex® SCOP SA . Ce mug a été réalisé par l'entreprise Duralex, basée à Orléans, récemment reprise par ses salariés. Un clin d'œil à la résilience et à l'engagement collectif, qui font aussi partie de l'histoire de la Sécurité sociale. Bref : un mug, beaucoup de symboles, et un anniversaire qui se boit sans modération.

NOV

Journée départementale des assistants maternels

En partenariat avec le Conseil départemental et les relais petite enfance (RPE), la Caf du Cher a organisé la journée départementale des assistants maternels sur le thème : « Les émotions... et moi...émois... et toi ». Cette journée a débuté par une conférence d'Olivier Sorel, psychologue et docteur en psychologie, suivie de sept ateliers et d'espaces d'échanges qui s'est clôturée par un temps collectif de yoga du rire. Plus de 200 assistants maternels et une trentaine d'intervenants et de professionnels ont participé à cette journée.

DEC

À l'occasion de son dixième anniversaire, la Charte de la laïcité fait peau neuve !

La charte a été adoptée par le conseil d'administration de la Cnaf en septembre 2015. Elle explicite le principe de laïcité et définit les modalités de son application dans les relations entre la branche Famille et ses partenaires financés. Pensée comme un texte de référence, la charte est intégrée à l'ensemble des conventions d'objectifs et de financement conclues entre la Cnaf, les Caf et leurs partenaires. Avec sa nouvelle identité visuelle, plus chaleureuse, plus attrayante et plus accessible, elle incarne mieux le principe de laïcité et les valeurs qu'elle porte les rendre plus accessibles à tous.

Axe 1

Développer des services attentionnés tout au long des parcours de vie

Le premier axe s'articule autour de fiches thématiques qui consistent à créer des services attentionnés et personnalisés qui accompagnent et soutiennent les allocataires à chaque étape de leur vie.

Création de deux structures EAJE en 2025

• **Multi Accueil intercommunal « Au Bout' Chou »** sur le territoire de la communauté de communes (CDC) Arnon Boischaut Cher a ouvert en août 2025. Il est situé à Châteauneuf-sur-Cher avec une capacité de 18 places. Cette offre permet aux parents d'avoir le choix de mettre leur enfant en structure collective ou chez une assistante maternelle.

La CDC Arnon Boischaut Cher a confié la gestion de cette structure via une délégation de service public à VYV3 Centre-Val de Loire.

L'encadrement est assuré par sept professionnels formés aux métiers de la petite enfance et les tarifs correspondent à ceux préconisés par la Caf, en fonction des revenus des familles et du nombre d'enfants à charge.

• **Micro-crèche les petits galopins** sur la CDC Berry Grand Sud à Châteaumeillant a ouvert en novembre 2025. Elle accueille 12 enfants maximum. Cette structure est gérée par la CDC et vient en complément de l'offre déjà existante (deux autres micro-crèches à Culan et Préveranges). L'équipe est constituée de quatre professionnelles de la petite enfance.

Première journée pédagogique départementale des EAJE

La Caf du Cher, en partenariat avec le service PMI du Conseil départemental, a réuni près de 200 professionnels de l'accueil collectif de la petite enfance (soit 30 structures sur le département) en avril 2025 à Asnières.

La thématique de la journée était : « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre ». Cette rencontre a été animée par FamilyLab, en mettant l'accent sur l'importance des compétences relationnelles. L'alternance de plénières et d'ateliers, a permis aux professionnels présents de s'enrichir d'outils pour mieux adapter les interactions avec les enfants. Cette journée a offert un espace d'échanges et de réflexion, renforçant ainsi les pratiques et la solidarité au sein des équipes présentes.

La rentrée 2025 : à la rencontre des jeunes

Lors de la rentrée étudiante 2025, la Caf du Cher a renforcé sa présence sur le terrain pour accompagner les jeunes dans leurs démarches essentielles. À travers une démarche d'aller-vers, nos équipes se sont déplacées à l'INSA, l'IUT, au CREPS et à l'IFA afin d'offrir un accueil personnalisé et accessible à toutes et tous.

Au plus près des étudiant(e)s, nos conseillers ont informé, guidé et facilité l'accès aux droits.

L'objectif était de lever les freins administratifs et de rendre chaque démarche plus fluide, en allant vers celles et ceux qui n'osent pas toujours pousser la porte d'un accueil.

Avec cette action d'aller-vers, la Caf du Cher affirme sa volonté d'acteur engagé auprès des jeunes, en soutenant leur autonomie et en facilitant leur installation dans la vie étudiante.

En complément de ces rencontres, la Caf du Cher propose chaque mois depuis deux ans des rendez-vous personnalisés avec la CPAM auprès des jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance dans l'année de leur 17 ans. Depuis peu, elle a initié des rencontres collectives bimestrielles auprès des jeunes de l'Epide du Cher pour faciliter leurs sorties en toute autonomie. Ces rendez-vous ont pour objectif de présenter les aides, réaliser des simulations de droits et accompagner aux démarches en ligne sur le caf.fr.

Enfin, à la demande du Lycée Jacques Cœur, la Caf du Cher a accueilli les étudiants de 1^{ère} année en sciences et techniques sanitaires et sociales dans le cadre de leur programme scolaire.





**Développer des services
attentionnés tout au long
des parcours de vie**

Logement

Pôle départemental pour la lutte contre l'habitat indigne et non décent

La Caf du Cher poursuit sa mission relative au mal logement et des difficultés rencontrées par les allocataires bénéficiaires d'une aide au logement.

94 dossiers ont été suivis au cours de l'année dont 44 qualifiés non-décents, 7 qualifiés décents après travaux et 9 considérés comme insalubres pris en charge par l'Agence régionale de santé.

IDEAL :

Les bailleurs sociaux ont la possibilité de soutenir leurs locataires en réalisant en leur place la demande d'aide au logement de manière réactive et anticipée pour ouvrir les droits dès l'entrée dans les lieux.

En 2025, 1 446 demandes ont été réalisées, soit 86 % de leur parc locatif.

La loi pour le plein emploi

La loi du 18 décembre 2023 vise à renforcer l'accompagnement personnalisé des personnes sans emploi et à unifier les droits et devoirs dans un contrat d'engagement. Elle vise également à mieux coordonner les acteurs de l'insertion (missions locales, Cap emploi...) au sein d'un réseau pour l'emploi.

En 2025 pour la branche Famille, cela s'est traduit par :

- L'inscription automatique des demandeurs et bénéficiaires du RSA à la liste des demandeurs d'emploi de France Travail depuis le 15 janvier 2025 ;
 - La mise en place d'un nouveau régime de sanctions relatif au RSA qui se caractérise par un mécanisme gradué de sanctions pour les bénéficiaires du RSA (réception et traitement des nouvelles décisions prises par le Conseil départemental du Cher depuis le 17 novembre 2025).
- Depuis novembre 2025, France Travail adresse au Conseil départemental des propositions de sanction pour les bénéficiaires qu'il accompagne. Celles-ci sont ensuite examinées en comité local RSA et transmises à la Caf pour application sur les dossiers des allocataires concernés.

Les enjeux de 2026-2027 :

- En fonction des travaux menés, le Conseil départemental pourra déléguer totalement certaines décisions de sanction à France Travail. Cela permettra ensuite une injection automatique dans les dossiers allocataires des décisions via une interface partagée ;
- Dans un second temps (horizon 2027), cette automatisation vise également les décisions prises par le Conseil départemental.

Axe 1

Développer des services attentionnés tout au long des parcours de vie

L'adossement au dispositif de ressources mensuelles (DRM) du RSA et prime d'activité

Après une phase test auprès de cinq Caf en 2024, le DRM a été généralisé en mars 2025 à l'ensemble des Caf afin de récupérer les ressources utiles au calcul de la prime d'activité et du revenu de solidarité active.

Avec pour triple objectif :

- La simplification des demandes et des déclarations trimestrielles de ressources (DTR) des usagers ;
- La sécurisation des données entrantes ;
- Des gains de productivité et de qualité.

Ce projet d'adossement s'inscrit dans le programme, plus global, de solidarité à la source. L'objectif est de préremplir les déclarations trimestrielles (DTR) RSA et prime d'activité avec les ressources de tiers de confiance via le DRM.

En parallèle, un prérequis majeur de la réforme s'est mis en place depuis janvier 2024 : le montant net social. Il est devenu la référence à déclarer sur les DTR et est inscrit sur les bulletins de salaire et relevés de prestations.

Dans le Cher, comme au niveau national, 95 % des DTR sont validées par les allocataires conformément au pré-remplissage, ce qui indique une forte fiabilité des données DRM.

De nombreuses actions d'information ont eu lieu, que ce soit au niveau national (communication de l'État, webinaire Cnaf auprès des allocataires...) ou local (publication Facebook, affichage, webinaires auprès des partenaires en lien avec le public).

Un plan de formation interne dédié a été mis en place : webinaires, formations, atelier de traitement.

Une forte mobilisation des équipes a permis d'accompagner les allocataires :

- En front office pour les accompagner dans la vérification du pré-remplissage, et, le cas échéant : procéder à une correction, indiquer d'autres revenus non connus au DRM ;
- En back office : intégrer les éléments au dossier pour les revenus complémentaires, une charge importante de dossiers à traiter, s'adapter à l'évolution du système d'information qui a connu un nombre significatif d'anomalies.

Dans un contexte partenarial, en novembre 2025, des immersions ont eu lieu entre la Caf et l'Urssaf Centre-Val de Loire (site de Bourges). L'objectif de ces rencontres était de mieux connaître le rôle de chacun dans la gestion des signalements allocataires (corrections des ressources pré-remplies par l'allocataire).

Perspectives 2026-2027 :

- Adosser les demandes allocataires au DRM pour lutter contre les non-recours ;
- Travailler sur l'axe des travailleurs indépendants ;
- Fiabiliser leur situation professionnelle et intégrer des données Artistes Auteurs dans portail partenaires des travailleurs indépendants ;
- Enrichir le DRM par l'Urssaf pour les ressources des travailleurs indépendants, en commençant par les chiffres d'affaires des auto-entrepreneurs.

Réforme complément de libre choix du mode de garde (CMG)

Trois mesures de la loi de financement de la Sécurité sociale publiée en 2023 sur l'évolution du CMG ont été déployées en 2025.

La première mesure vient modifier les modalités de calcul : en rapprochant le coût des modes d'accueil individuels et collectifs, elle réduit les freins financiers des parents ayant des revenus modestes et/ou ayant d'importants besoins de garde. Cette mesure s'appliquait le 1^{er} septembre 2025.

Les deux autres mesures modernisent la prestation en créant de nouveaux droits.

Pour les familles monoparentales, la possibilité de recourir au CMG sera étendue jusqu'aux 12 ans des enfants contre 6 ans jusqu'alors. Cette mesure est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2025. Ces familles peuvent bénéficier chacune du CMG, dès lors qu'elles accueillent leurs enfants dans le cadre d'une résidence alternée. Ce dernier volet a été mis en place au 1^{er} décembre 2025.

Un simulateur a été mis à disposition des allocataires courant juin 2025 pour les aider à estimer le nouveau montant de CMG et les dépenses qui restent à charge.

Pour le département du Cher un peu plus de 3 000 allocataires bénéficiaires de cette prestation ont été concernés par la réforme.



**Développer des services
attentionnés tout au long
des parcours de vie**

Promeneurs du Net

En 2025, le dispositif PDN18 renforce son ancrage territorial avec un réseau de 100 professionnels.

Ils sont formés et référencés, engagés auprès des jeunes, des familles et des publics fragiles pour favoriser des usages numériques inclusifs et responsables. Le dispositif poursuit son développement autour de la prévention, de l'accompagnement et des partenariats, contribue à l'animation du SDSF et du REAAP et consolide une communauté éducative mobilisée autour de la citoyenneté numérique.

Laïcité

C'est un principe fondamental de notre tradition républicaine, depuis la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 et la constitution de la V^e République.

Les salariés de la Caf sont soumis à l'obligation de neutralité, qui découle du principe de laïcité.

Nous sommes également très vigilants sur les partenaires que nous soutenons et finançons : ils s'engagent à respecter la charte de la laïcité de la branche Famille qui pose le cadre d'une laïcité bien comprise.

Alors que nous avons commémoré en 2025 les 10 ans des tragiques attentats qui ont frappé notre pays, le principe de laïcité est plus que jamais essentiel à notre temps. Ce n'est pas une opinion parmi d'autres, elle est la liberté d'en avoir une, elle garantit la liberté de conscience, elle permet de manifester ses croyances ou ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public.



Axe 2

Garantir un accès efficace au juste droit en rénovant le modèle de délivrance

La qualité de service rendu aux allocataires est au cœur de nos missions : elle passe par une relation de service synonyme de relation de confiance avec les allocataires et par des actions de contrôle et de maîtrise des risques.

Des comptes 2025 de la Caf validés malgré la non-certification des comptes de la branche Famille dans son ensemble par la Cour des comptes

La Cnaf a validé les comptes 2025 de la Caf du Cher avec six observations (contre neuf en 2024). Les observations portent sur le calcul des prestations, les procédures et l'atteinte des objectifs de contrôles. Deux observations portent sur l'évaluation des provisions comptables.

La Direction comptable et financière garante du versement à bon droit des prestations et plus largement des paiements de la Caf

Le groupe juridique

En 2025, l'ensemble des objectifs du groupe juridique ont été atteints. En particulier, ceux concernant la qualification des fraudes, avec un montant de préjudice qualifié de plus d'un million d'euros, le taux de recouvrement (mesuré à 24 et 48 mois) et le traitement spécifique des indus longs et répétés. La préparation rigoureuse et efficiente des dossiers pour la commission de recours amiable, ainsi que le secrétariat de cette commission, ont permis de réduire significativement nos délais de traitement. Le départ de notre audientier rédacteur juridique en début d'année a laissé le poste vacant pendant une longue période. Grâce aux bonnes relations partenariales avec les juridictions et au recours à un cabinet d'avocats pour nous représenter, nous avons pu en limiter l'impact sur nos allocataires. L'arrivée de notre nouveau Directeur comptable et financier en juillet a impulsé une nouvelle dynamique : développement de la polyvalence, pilotage fin de l'activité, optimisation des procédures. Ainsi, le groupe juridique a connu en 2025 de belles réussites et des évolutions significatives.

Le groupe Vérification et le groupe Gestion de la personne

Vérification comptable :

Le service vérification comptable a poursuivi en 2025 sa mission essentielle de sécurisation et de fiabilisation des droits de nos allocataires. Les contrôles effectués ont permis d'assurer un juste droit pour 11 293 dossiers.

Les objectifs fixés en début d'exercice ont été intégralement atteints, tant en matière de volume de contrôles réalisés, que de respect des indicateurs de performance.

Une cible d'amélioration continue sur l'allocation adulte handicapé a été réalisée sur 131 dossiers, 13 dossiers ont fait l'objet d'une correction. Le taux de qualité de traitement s'élève ainsi à 90,1 % sur cette prestation.

Gestion de la personne :

Le service gestion de la personne a assuré la certification et la fiabilisation des numéros d'inscription au répertoire (NIR) des usagers, contribuant à la sécurisation de l'identification et à la qualité des données allocataires.

L'année a été marquée par une gestion maîtrisée des taux de certifications des NIR et une amélioration continue des pratiques, en développant nos échanges avec le service de certification des identités des personnes nées à l'étranger (Sandia), et les services concernés de la Caf du Cher.





Accompagner nos publics dans une relation de confiance centrée sur l'accès aux droits et services

Taux d'atteinte datamining (Pièces hors Rac) 102 % ✓ Objectif : 100,0 % (+ 2 %)	Taux d'atteinte place 133 % ✓ Objectif : 100,0 % (+ 33 %)
Taux d'atteinte Rac A 128 % ✓ Objectif : 100,0 % (+ 28 %)	Taux d'atteinte Rac T 87 % ✓ Objectif : 75,0 % (+ 16 %)

Le groupe comptabilité

L'année 2025 s'inscrit, comme les précédentes, dans une dynamique constante d'amélioration continue. La mise en œuvre du processus national dédié à la comptabilité et à la trésorerie a ouvert la voie à une nouvelle analyse de nos pratiques et à leur ajustement pour renforcer encore leur efficacité. L'ensemble des indicateurs de performance rattachés à ce processus affiche des résultats positifs, témoignant de l'implication exemplaire de toute l'équipe. Depuis 2025, la polyvalence est pleinement opérationnelle sur l'ensemble des activités socles de la comptabilité, renforçant notre agilité collective. Par ailleurs, l'équipe comptable s'est fortement investie dans les actions menées au titre de la "transition écologique", contribuant ainsi à la démarche globale de responsabilité environnementale de l'organisme.

Le contrôle des données entrantes

Le groupe maîtrise des risques et le groupe contrôle sur place ont atteint tous les objectifs fixés en matière de maîtrise des risques sur les données entrantes (données déclarées par les allocataires ou des tiers servant au calcul des prestations). Les résultats détaillés sont indiqués dans la rubrique « Chiffres clés ».

L'accueil de nos publics

En 2025, plus de 10 200 rendez-vous ont été honorés dans nos accueils de Bourges, Vierzon et Saint-Amand-Montrond. La mise en place d'une instance hebdomadaire de suivi a permis à 99,91 % des personnes d'obtenir un rendez-vous en moins de sept jours (objectif 85 %). Ce fonctionnement facilite la modulation de nos offres d'accueil pour mieux répondre aux besoins de nos allocataires.

De plus, grâce aux 23 structures France services réparties sur le département, leurs réponses viennent compléter notre offre d'accueil. Des webinaires mensuels sont animés conjointement avec la CPAM, en direction des animatrices des France services pour une meilleure appropriation des différentes évolutions législatives et de notre fonctionnement.

L'accueil téléphonique est assuré par la plateforme régionale, pilotée par la Caf du Loiret dont un des deux plateaux est situé à Bourges.

En 2025, la plateforme de services (PFS) a reçu 855 501 appels (dont 97 172 pour la Caf du Cher). 75,8 % ont obtenu une réponse par un conseiller ou via le serveur vocal interactif.

Malgré des périodes où l'accessibilité téléphonique peut être rendue difficile par le volume de flux à absorber, les différents canaux de la relation de service génèrent une très forte satisfaction auprès des usagers.

Axe 3

Mobiliser tous les leviers de performance de la Branche et accompagner les transformations

Pour mettre en œuvre les politiques et les offres de service, la Caf a besoin de services supports solides pour un fonctionnement à la fois performant et sobre.

Les ressources humaines

Le recrutement

En 2025 a été instauré la mise en place d'un nouveau processus de recrutement et d'intégration aligné avec les enjeux et les axes de travail du Schéma directeur des ressources humaines (SDRH). Cette nouvelle version vise à garantir des recrutements plus qualitatifs, plus sécurisés et plus cohérents avec les besoins métiers. Ce dispositif introduit un accompagnement systématique des nouveaux managers dans leur prise de fonction, comprenant deux heures de sensibilisation aux bonnes pratiques de recrutement complétées par des ateliers dédiés à l'assertivité et à l'écoute active.

Le service a également structuré l'ensemble des étapes du parcours candidat avec la définition précise du besoin par le pôle concerné, la diffusion optimisée des offres de poste via Talentlink et la plateforme #LaCafRecrute, l'alimentation de viviers internes et externes, et le recours à des outils modernes tels que l'Assessment Center. Ces innovations permettent d'évaluer plus finement les compétences techniques, comportementales et le potentiel de développement des candidats.

En matière d'intégration, le dispositif a été repensé autour d'un parcours structuré. Ces évolutions ont un impact significatif sur la marque employeur de l'organisme.

Le pilotage de la formation

L'année 2025 a été marquée par une dynamique forte en matière de développement des compétences au sein de l'organisme. Les actions engagées témoignent de la volonté de renforcer la professionnalisation des agents, d'accompagner l'évolution des métiers et de consolider la culture de prévention. Au total, 7 331 heures de formation ont été dispensées sur l'année. Ce volume illustre l'investissement significatif réalisé pour soutenir la montée en compétences des équipes et répondre

aux besoins opérationnels identifiés des agents comme des managers.

Sur l'ensemble de l'exercice, 112 agents ont bénéficié d'au moins une action de formation.

En 2025, 47 salariés ont été spécifiquement formés dans le cadre des formations SST et/ou incendie. Dans la continuité du travail amorcé en 2024, l'année 2025 a permis de consolider les compétences managériales autour de deux axes structurants :

- L'animation de réunions : les managers ont poursuivi l'acquisition de méthodes favorisant des réunions plus efficaces, participatives et orientées résultats ;
- La facilitation graphique : cette approche, introduite en 2024, a continué à être déployée afin d'améliorer la communication visuelle, la compréhension collective et l'engagement des équipes lors des temps d'échanges.

Ces actions contribuent à installer durablement une culture managériale plus collaborative, plus lisible et davantage tournée vers la co-construction.



Quelques chiffres clés

- 115 demandes de télétravail ;
- 140 entretiens annuels d'évaluation et d'accompagnement et entretiens professionnels suivis et analysés soit 100 % de l'effectif ;
- 85 entretiens de recrutement ;
- 62 feedbacks annuels managers/agents visant à traiter la gestion des situations individuelles et/ou collectives ;
- 1 603 sollicitations de la part des agents ;
- 320 heures dédiées au plan de formation.



Mobiliser tous les leviers de performance de la Branche et accompagner les transformations

Le service informatique

Le service informatique garantit le bon fonctionnement du système d'information. Il assure la gestion et la sécurisation d'un parc de 281 postes et serveurs en production, la gestion des habilitations, ainsi que le déploiement des solutions nationales. Il réalise également des missions de support et d'accompagnement des utilisateurs, d'administration des infrastructures systèmes et réseaux, de formation, et de sensibilisation à la sécurité informatique.

En 2025, mise en oeuvre d'actions de renforcement et de sécurisation de notre système d'information comme l'authentification multi facteurs Windows Hello afin de sécuriser davantage les accès. Parallèlement, l'ancienne infrastructure virtualisée a été remplacée par de nouveaux serveurs. La nouvelle solution d'accueil a été mise en place, et la dernière borne extérieure a été arrêtée en juin 2025. La fibre a également été déployée pour l'un des deux accès de l'accueil commun de Vierzon. Une veille continue est assurée pour garantir un niveau de sécurité optimal du système d'information, et les actions de sensibilisation aux risques sont régulièrement menées. Enfin, les objectifs fixés, notamment Tacite et CDAP, ont été atteints.

Le service Achats et gestion des biens

En 2025, le service achats s'est engagé dans plusieurs projets liés au développement durable. Cela s'est notamment traduit par la mise en place du compost au sein du bâtiment, en collaboration avec la CPAM. Par ailleurs, des échanges ont été menés avec différents organismes afin de favoriser le recyclage du matériel et du mobilier, notamment avec ESS 18 pour les dons de mobilier, et Emmaüs Connect avec qui une convention a été signée pour le recyclage du matériel informatique.

Enfin, un premier contact a été établi avec Cycloplus en vue d'une future collaboration, incluant notamment la location de vélos à assistance électrique destinés aux déplacements des agents.

Quelques actions marquantes du service

Concernant les achats :

- Acquisition d'un stand expo et roll-up pour les forums ;
- Remplacement des casques de la plateforme de services ;
- Renouvellement des défibrillateurs, de 56 ordinateurs et des écrans de l'accueil de Bourges et Vierzon ;
- La prestation d'un architecte pour le réaménagement de l'accueil.

Concernant la gestion des biens :

- Poursuite des travaux au centre social de Vierzon dans la perspective d'une vente au 1^{er} semestre 2026.

Agir sur notre démarche RSO

2025, une année engagée et collective grâce aux actions proposées par l'équipe Caf et CPAM.



Dry January

Des ateliers de sensibilisation organisés par le service prévention de la CPAM du Cher ont été proposés sur tous les sites. L'objectif était de faire une pause dans sa consommation d'alcool pendant le mois de janvier, et de se questionner sur les effets sur sa santé. 120 personnes ont pu participer à ces ateliers.

Devenir les super-héros de la biodiversité

Avec un emblème : le hérisson, parce qu'il est utile, qu'il a besoin de nous et qu'il est un excellent indicateur de l'état de la biodiversité !

Tout un programme en 2025/2026 pour découvrir que protéger la biodiversité, c'est protéger notre santé, notre environnement et notre avenir.



L'alimentation

Des ateliers sur la nutrition ont été proposés sur le premier semestre 2025 aux salariés de la Caf et de la CPAM, par le service prévention.

- En collectif, sur les thèmes de l'alimentation durable, l'alimentation et la ménopause, et l'alimentation en pleine conscience ;
 - En individuel, pour répondre à leurs questions ou leurs problématiques en lien avec l'alimentation.
- Plus de 70 personnes ont pu assister aux ateliers.

Opération boîte à troc

Offrir une seconde vie à des objets inutilisés, voire oubliés, pourtant en bon état, et qui pourraient servir à d'autres. Le défi a été relevé haut la main par des salariés mobilisés : 327 objets collectés !

Des dizaines de livres, vêtement, bijoux, etc. vont entamer une nouvelle vie. Une belle preuve que la seconde main a toute sa place dans notre quotidien et au sein de notre administration.

Les chauves-souris : la biodiversité locale

Tous les salariés ont pu enrichir leurs connaissances sur les chauves-souris grâce à l'exposition mise à disposition par le Muséum d'histoire naturelle de Bourges durant une semaine. Un atelier de fabrication de nichoirs était également proposé pendant la pause déjeuner. Les participants ont ensuite installé leur nichoir chez eux, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité locale.

La mobilité douce

La Caf du Cher s'est mise en mouvement pour la planète ! Un défi était lancé pour promouvoir la mobilité durable dans les trajets domicile-travail. Objectif : remplacer la voiture solo par des solutions plus vertes : vélo, marche, covoiturage, bus, etc. car tout est bon pour bouger autrement !

15 collègues ont relevé le défi et parcouru 1 425 km.

Conseil d'administration

Président	1 ^{er} Vice-présidente	2 ^{ème} Vice-président
Charles COLLIN	Magali BRUNAUD	Jean-Marc JOYEUX



24
membres titulaires

Le mot du président du conseil d'administration

L'année 2025 marque une étape importante pour notre Conseil d'administration, puisqu'elle constitue la dernière année du mandat en cours. Elle a été, une nouvelle fois, riche en échanges et en décisions au service de notre mission.

Je tiens à saluer la qualité des débats qui ont animé nos Conseils d'administration et nos commissions. Ces temps de dialogue, constructifs et exigeants, ont permis d'éclairer nos choix dans un esprit de responsabilité et d'engagement collectif.

Cette année a également été marquée par la mise en place de la solidarité à la source, évolution majeure de notre système de prestations. Sa réussite repose sur l'implication de l'ensemble des équipes et sur notre capacité à accompagner au mieux les allocataires dans ces transformations.

Plus que jamais, notre action s'inscrit dans une volonté constante de proximité, d'écoute et d'efficacité. Notre engagement au service des allocataires demeure le fil conducteur de chacune de nos décisions, afin de répondre au plus juste à leurs besoins et de renforcer la cohésion sociale sur notre territoire.

Titulaires	Appartenance	Suppléants
------------	--------------	------------

Représentants des salariés		
Valérie Brousse	CGT-FO	Patrick Gedet
Charles Collin		Emilie Berthier
Jean-Marc Joyeux	CFDT	Eric Duconget
Isabelle Cabooter		Marie-Christine Chevalier
Emmanuelle Arnoult	CGT	Denis Rojas
Florie Gaeta		Pascal Aubert
Philippe Médà	CFTC	Anne-Sophie Fonteny
Christine Rocher	CFE-CGC	Marie-Alice Perrin

Représentants des employeurs et des travailleurs indépendants		
Carole Petit	MEDEF	Eric Meseguer
Magali Brunaud		Stéphanie Doridot
Nathalie Chaumereuil	CPME	Delphine Hilaire
Virginie Soulat		Frédéric Tartary
Herizo Georges		Patrick Témoins
Jean-Philippe Limberger	U2P	
Nadine Bertrand		Régine Audry
Eric Imbault	FNAE	Patrick Audoucet

Représentant des associations familiales		
Kezban Dalda	UDAF	Elodie Vivier
Patrice Bouet		Sabine de Lambertye
Stéphanie Narboux-Parin		Marie Clair
Nadine Sengel		Sylvie Moreau

Personnes qualifiées	
Frédérique Barnier	
Véronique Millet	
Marina Mousseline	
Geneviève Fleuriet	

Représentants du personnel		
Valérie Debroye	CFDT	Olivia Gales-Pinheiro
Elodie Hang		
Amandine Tournezot	CGT	Marie-Cerise Nadot

Chiffres clés



55 818 foyers allocataires

PRESTATIONS VERSÉES

familiales et pour le compte de tiers

401 545 749 € (+ 2,2 %)

Montant mensuel moyen versé : **562 €**



ACTION SOCIALE

26 100 891 € (+ 17,4 %)



DÉLAIS MOYENS DE DÉMARCHE

8,5 jours

pour l'ensemble des prestations

9 jours

pour les bénéficiaires
de minima sociaux

RELATION DE SERVICE ALLOCATAIRES



855 501 (- 2,7 %)
appels
téléphoniques reçus

648 640 (- 5,1 %)
appels téléphoniques traités
(par agent ou par serveur
vocal)

3 823 (- 4,5 %)
rendez-vous
téléphoniques

99,91 %
rendez-vous
reçus en moins de
7 jours



VOUS ÊTES **87 %** À ÊTRE SATISFAITS DES SERVICES DE VOTRE CAF



Site Internet
91 %



Application mobile
96 %



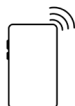
Accueil physique
90 %



Téléphone
83 %



7 009 (- 10 %)
visites à l'accueil
sur rendez-vous



69 184 (- 6,2 %)
visiteurs sur l'application
mobile



587 759 (+ 51,8 %)
visiteurs sur Caf.fr

RESSOURCES HUMAINES AU 31 DÉCEMBRE 2025

148

nombre d'agents en CDI



42 ans

moyenne d'âge des agents

11 ans

ancienneté moyenne des agents

RÉPARTITION DES ALLOCATAIRES ET DES MONTANTS VERSÉS PAR PRESTATION

Source des données : tableaux TSAR au 30 juin 2025

401 545 749 €

JEUNE ENFANT

46 505 255 €
(- 3,1 %)



Prestation d'accueil
du jeune enfant (Paje)

7 001

bénéficiaires (- 4,1 %)
46 505 255 € (- 3,1 %)

PRESTATIONS ENFANCE

88 263 573 € (+ 1,9 %) / 19 576 bénéficiaires (- 1,3 %)



Allocations
familiales (AF)

17 722

bénéficiaires (- 1,5 %)
53 454 438 € (+ 1 %)



Complément
familial (CF)

3 479

bénéficiaires (+ 0,6 %)
10 402 475 € (+ 2,8 %)



Allocation de soutien
familial (ASF)

3 968

bénéficiaires (+ 2,1 %)
14 905 101 € (+ 5,3 %)



Allocation de rentrée
scolaire (ARS)

12 359

bénéficiaires (+ 0,1 %)
9 092 086 € (+ 0,7 %)

LOGEMENT

61 976 074 € (+ 1,8 %) / 21 793 bénéficiaires (- 1,9 %)



Allocation de logement
familiale (ALF)

3 396

bénéficiaires (- 4,8 %)
13 159 881 € (- 1,2 %)



Aide personnalisée
au logement (APL)

11 208

bénéficiaires (- 1,5 %)
30 667 948 € (+ 1,8 %)



Allocation de
logement sociale (ALS)

7 189

bénéficiaires (- 1,2 %)
18 012 090 € (+ 3,7 %)



Allocation de logement
temporaire (ALT)

111 306 € (- 19,2 %)

DÉPENDANCE

95 770 215 € (+ 6,2 %) / 10 174 bénéficiaires (+ 4 %)



Allocation aux adultes
handicapés (AAH)

8 709

bénéficiaires (+ 4,2 %)
89 537 915 € (+ 6,6 %)



Allocation d'éducation de
l'enfant handicapé (AEEH)

1 587

bénéficiaires (+ 1,9 %)
5 181 856 € (+ 2,8 %)



Allocation journalière
de présence parentale
(AJPP)

87

bénéficiaires (+ 3,5 %)
1 009 700 € (+ 10,3 %)



Allocation journalière du
proche aidant (AJPA)

6

bénéficiaires (- 33,3 %)
40 744 € (- 54,8 %)

INSERTION

107 831 949 € (+ 1,1 %) / 26 586 bénéficiaires (+ 0,3 %)



Revenu de
solidarité active (Rsa)

8 736

bénéficiaires (- 0,9 %)
59 570 449 € (+ 0,1 %)



Prime
d'activité

20 198

bénéficiaires (+ 1,4 %)
46 332 574 € (+ 2,7 %)

AUTRES

512 072 € dont



Aide aux victimes de violences
conjugales (AVVC)

142

bénéficiaires
110 386 € (- 9,4 %)



Frais de tutelle aux
prestations familiales

357 668 € (+ 11,4 %)

RÉPARTITION PAR MISSIONS

46 505 255 €

(- 3,1 %)

AIDER LES FAMILLES A CONCILIER VIE
PROFESSIONNELLE, FAMILIALE
ET SOCIALE

61 976 074 €

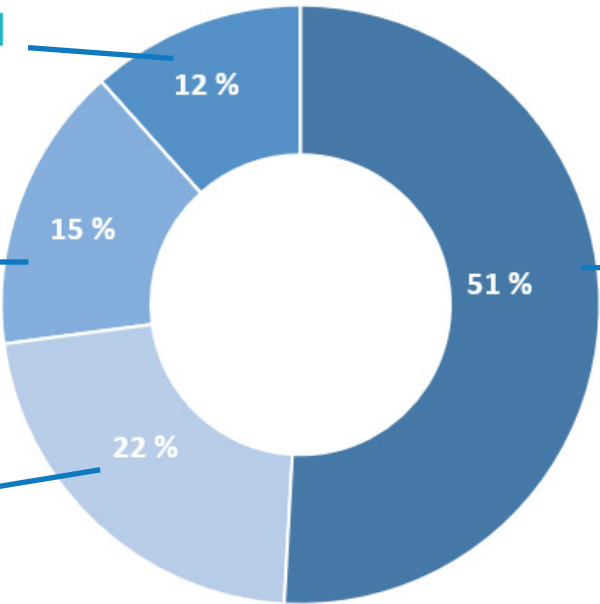
(+ 1,8 %)

ACCOMPAGNER LES FAMILLES
DANS LEURS RELATIONS AVEC
L'ENVIRONNEMENT
ET LE CADRE DE VIE

88 263 573 €

(+ 1,9 %)

FONCTION PARENTALE



203 710 998 €

(+ 3,7 %)

AUTONOMIE, INSERTION
SOCIALE ET RETOUR
A L'EMPLOI

LES CONTRÔLES

	Dossiers contrôlés	% Dossiers avec IF*	Montant IF*	Taux indus	IF des indus	Taux rappels	IF des rappels
Datamining	478	81%	733 891 €	76%	449 624 €	56%	284 266 €
RAC Annuels	2 210	84%	2 013 758 €	85%	1 702 608 €	15%	311 150 €
RAC Trimestriels	2 707	21%	429 717 €	76%	325 146 €	24%	104 571 €
Contrôle sur place	218	59%	894 384 €	81%	728 082 €	19%	166 302 €

* IF = Impact financier

Le nombre de dossiers avec impact financier est supérieur au nombre de dossiers contrôlés lorsque sur un même dossier est constaté un indu et un rappel

LE RECOUVREMENT DES INDUS

	2024	2025
Taux de recouvrement - indus frauduleux	80,6 %	86 %
Taux de recouvrement - indus non frauduleux	88,7 %	88,9 %
Nombre d'allocataires avec indus en solde	5 404 €	5 701 €
Endettement moyen des allocataires	1 300 €	1 416 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ACTION SOCIALE PAR FONCTION

Source VFDAS

26 100 891 € (+ 17,4 %)

ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS DE 0 A 6 ANS


14 491 011 €
(+ 18,7 %)

TEMPS LIBRE DES ENFANTS ET DES FAMILLES


6 783 698 €
(+ 18,1 %)

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES FAMILLES


460 979 €
(- 7,3 %)

LOGEMENT ET HABITAT


453 271 €
(+ 8,8 %)

ANIMATION ET VIE SOCIALE


2 553 764 €
(+ 18,5 %)

AUTRES ACTIONS *


1 460 550 €
(+ 15,8 %)

* Accompagnement à la fonction parentale

AIDES INDIVIDUELLES AUX FAMILLES

718 923 € (+ 1,5 %)

d'aides versées dont

44 % pour le temps libre

des enfants et des familles ;

31 % sur l'accompagnement des
 familles ;

24 % pour le logement et l'habitat.

Répartition prêts / subventions :
74 % de subventions et 26 % de prêts.

AIDES COLLECTIVES AUX PARTENAIRES

25 484 350 € (+ 19,4 %)


L'offre de travail social en 2025

2 062 demandes ont été enregistrées :

• Séparation :

1 071 mises à disposition --> 357 recours (33,3 %) ;

• Décès d'un conjoint :

45 mises à disposition --> 31 recours (69 %) ;

• Décès enfant :

26 situations --> 16 recours (61,5 %) ;

• Arrivée enfant :

354 mises à disposition --> 144 recours (40,67 %).

Nombre de rendez-vous par type d'intervention :

• Accompagnements : 617 ;

• Rendez-vous des droits : 371 ;

• Informations et conseils : 554.

La Caf vous accueille sur rendez-vous

**21 Boulevard
de la République
Bourges**

**7 place de
la résistance
Vierzon**

**7 rue Henri Barbusse
Saint-Amand-Montrond**

**www.caf.fr
www.monenfant.fr**